



www.stephabdallahiltis.fr



ADORATION D'ALLAH ﷻ ET COMPORTEMENT ENVERS LES PARENTS

بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ

ALLAH ﷻ met en parallèle (sur le même plan, dans le même verset) le fait de n'adorer que LUI et l'excellence du comportement envers les parents — et ça n'est pas un hasard car il y a relation de cause à effet : ce qui correspond à l'adoration exclusive d'ALLAH ﷻ, ce qui en témoigne dans le quotidien de la vie matérielle (hors des pures adorations), c'est l'excellence du comportement envers les parents.

Mais l'adoration d'ALLAH ﷻ, comme intention, précède nécessairement l'excellence du comportement envers les parents (pour compter comme acte de foi) : un excellent comportement envers les parents, qui ne viendrait pas comme le corollaire de l'adoration d'ALLAH ﷻ, qui serait une posture isolée du cadre de la foi avec une intention autre qu'ALLAH ﷻ, ne saurait être pris en compte (ou de façon bien moindre) dans le bilan de l'individu au Jour du Jugement.

Et quand on dit « l'adoration d'ALLAH ﷻ », c'est au sens large — dans le sens de la remémoration permanente, dans le sens de l'évocation ininterrompue qui voit ALLAH ﷻ ne jamais quitter la conscience immédiate de Son Serviteur : cette adoration suprême qui est la base et le fondement, comme intention souveraine, de tout (absolument tout) ce qu'entreprend le Serviteur — mais aussi de tout ce dont il s'abstient.

En d'autres termes, ce *Dhikr* permanent est sa ligne de vie, sa ligne de conduite ; et s'il est à ce degré, cela doit se voir dans son comportement avec ses parents : c'est le témoin de La Présence d'ALLAH ﷻ en lui — comme son comportement envers son épouse témoigne de sa patience, et comme son comportement envers les animaux témoigne de sa miséricorde.

Le 27 Dhu Al-Qi'da 1447 / 15 mai 2026

Tous droits réservés © Stéphane Abdallah ILTIS : toute reproduction interdite, même partielle, sans autorisation écrite de l'auteur.



www.stephabdallahiltis.fr

